GROUPEMENT COLOMBOPHILE
de la SOMME

GROUPEMENT COLOMBOPHILE DE LA SOMME

COTISATIONS DE 20 €
A REGLER AU PLUS TARD AU PREMIER CONCOURS

NOM - PRENOM DU PRESIDENT DE SOCIETE :

ASSOCIATION :

Participe aux concours	Réglé	Ne participe pas aux concours	
TOTAL : 20 € x			

En cours de saison, pour les non joueurs qui changent d'avis, pensez à leurs demander leur cotisation.

La cotisation est gratuite pour les amateurs ayant une première licence.

Une seule cotisation est réclamée pour les personnes qui jouent en association.

Etablir un chéque global de la Société au nom du Groupement de la Somme.

Possibilité de régler par virement au quel cas envoyer par mail à barbara.baiche@hotmail.com

Si règlement par chéque : Mme Barbara DUROY 63 Rue de la Madeleine 80500 ROLLOT.